

# Châtel Saint - Germain

Bulletin municipal de juillet 2013





Magazine d'informations édité par la  
municipalité de Châtel-Saint-Germain  
13, rue Jeanne d'Arc  
57160 Châtel-Saint-Germain  
Tél : 03 87 60 59 71  
mairie@chatel-saint-germain.fr  
www.chatel-saint-germain.fr  
Directeur de la publication :  
Robert Marchal  
Comité de rédaction :  
Commission communication  
Photos cross Usep : Mme Perrin  
Imprimerie : Interprint Imp. Michel

## Numéros utiles

**Mairie**  
13, rue Jeanne d'Arc  
57160 Châtel-Saint-Germain  
Tél : 03 87 60 59 71  
mairie@chatel-saint-germain.fr  
www.chatel-saint-germain.fr

**Démarches administratives**  
Préfecture de la Moselle  
www.moselle.pref.gouv.fr

**Services publics et démarches administratives**  
www.metzmetropole.fr

**Samu** tél : 15  
**Pompiers** tél : 18  
**Police nationale** : 17  
**Pharmacie de garde**  
tous secteurs :  
tél. 3237, 24h/24  
Metz et agglomération messine :  
de 21h à 7h30 : se rendre

à l'hôtel de police, 10, rue  
Belle-Isle

**Médecins de garde**  
tous secteurs :  
Tél : 08 99 03 14 52  
Médigarde Lorraine :  
Tél : 08 20 33 20 20

**Bureau de la poste**  
1, avenue de la Libération  
Tél : 08 99 23 24 76

**Centre anti poison**  
Tél : 03 83 32 36 36

**Violences conjugales**  
Tél : 3919

**Maternité** :  
hôpital femme, mère, enfant.  
57425 Peltre  
Tél : 03 87 55 31 31

**N°international d'alerte** :  
112

- p2 sommaire
- p3 édito
- p4 budget
- p5 délibérations du conseil  
- droit du sol - urbanisation
- p6 scotam
- p7 scolarité - visite d'un G.I.
- p8 travaux - souvenir
- p9 animation
- p10 bibliothèque
- p11 bibliothèque
- p12 bibliothèque - US Châtel
- p13 US Châtel
- p14 animation
- p15 écoles
- p16 écoles
- p17 écoles
- p18 écoles
- p19 aps
- p20 transition énergétique
- p21 transition énergétique
- p22 animation - SITHD
- p23 association de parents
- p24 SCL tennis



\* Les articles des associations sont rédigés par les associations



**Châteloises, Châtelois,  
chers concitoyens.**

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'ambiance générale est bien morose. Evidemment, le temps de mai n'a cessé de nous faire comprendre que le printemps était pourri. Météo France nous a même « appris » que notre région souffrait d'un manque criant de lumière. Tout nous plombe le moral.

Et les représentants de l'Etat comme l'on dit vulgairement « en rajoute une couche ». La préfecture fait la sourde oreille ou répond très vaguement à nos doléances concernant les nuisances sonores causées par le motocross. Nous sommes pourtant cinq maires (par ordre alphabétique : Châtel – Lessy – Rozérieulles – Sainte-Ruffine et Scy-Chazelles) à cosigner les différents courriers.

Pour l'acquisition des « satellites » de la BA 128 (PC de guise, Fort de Leipzig et Fort Jeanne d'Arc) promise dans le plan de restructuration militaire de 2008, en compensation du départ des militaires du 1<sup>er</sup> Régiment médical, cela devient de plus en plus ubuesque, farfelu et contradictoire. L'euro symbolique a cédé la place aux conditions des « domaines » et la dépollution pyrotechnique n'est plus qu'un vague rêve touffu repoussé aux calendes grecques. Par contre, les services de l'Etat nous offrent gracieusement la route militaire partant de Montvaux pour rejoindre la route de Vernéville, au niveau de la ferme de Leipzig. Le fait que l'entretien incomberait à la commune n'interdit absolument pas que les militaires puissent l'emprunter, comme tout citoyen, pour rejoindre les sites de Leipzig et de la Folie conservés par l'armée (Antennes et radars). Quel joli « cadeau empoisonné » ! Nos premières réflexions nous invitent

à refuser l'ensemble... malgré la débauche d'énergie et l'assurance, pour votre maire, d'avoir perdu son temps en participant à de nombreuses réunions du CRSD (Comité de pilotage du contrat de Redynamisation des Sites de Défense) à la préfecture et ailleurs. Autre désillusion. Le manque de civisme de quelques concitoyens. A deux reprises la commune s'est vue décerner le 1<sup>er</sup> prix départemental pour le fleurissement. Nous postulons à l'attribution de la 1<sup>ère</sup> fleur. Le jury nous a conseillé la plantation de quelques espèces vivaces arbustives. A deux reprises, les plus remarquables ne sont pas restées en place 24 heures. Affaire de spécialistes.... Idem pour le contenu de deux bacs à fleurs.

Autre calamité : les déjections canines toujours très abondantes malgré la distribution gratuite de sacs spéciaux en Mairie et la multiplication des poubelles destinées à les recevoir « garnis ». Nous souhaiterions que le jury du fleurissement puisse admirer l'œuvre des ouvriers communaux alors qu'ils ne peuvent se déplacer autrement que les yeux constamment rivés au sol. Certains promeneurs ou autres partisans de l'amélioration du cadre de vie aspirent certainement à profiter de l'environnement en flânant, le nez en l'air sans crispations particulières...

Enfin une information pour d'éventuels intéressés. En fin d'année, la commune a fait l'acquisition de l'immeuble sis 1, rue de Lorry. Le but était de regrouper l'ensemble du matériel communal dans la grange attenante. Aussi deux locaux, beaucoup plus petits, ne présentent plus d'utilité pour la commune. Le conseil lors de sa séance du 29 avril a pris la décision de les vendre. L'étude notariale de Maîtres MARTINI et HARDY est chargée d'organiser cette vente aux enchères à une date encore indéterminée. Par contre les mises à prix sont arrêtées. 30 000 € pour le 7 rue Jeanne d'Arc et 18 000 € pour le 6 rue de Cléry (ancienne prison).

Mais je ne saurais conclure sans vous entretenir des principaux travaux réalisés récemment ou en projet pour cet automne. L'enfouissement des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public et la réfection complète de la voirie (perturbés par les

conditions climatiques de ce printemps pourri) viennent de s'achever dans les Impasses de l'Eglise et du Moulin Neuf, à la grande satisfaction des riverains.

L'aménagement sécuritaire de la rue de Verdun faisait partie intégrante de notre programme. Nous le poursuivrons jusqu'à son achèvement complet au rythme de nos possibilités financières. Trois tronçons ont déjà fait l'objet d'aménagements :

Les entrées nord et sud en 2010 et la partie centrale avec la pose d'un feu tricolore avec « vert récompense » pour les automobilistes respectant la vitesse (2012).

Cette année la requalification concernera le tronçon de la rue Jeanne d'Arc au Lavoir. Courant juillet, Metz Métropole, à qui nous avons transféré la compétence « eaux pluviales », commencera par remplacer le collecteur principal très « fatigué ». Nous embrayerons dès le mois d'août avec l'enfouissement des réseaux secs, (électricité, téléphone, câble de télédistribution etc....) puis le raccordement individuel des riverains.

Ce projet privilégie la sécurité des piétons. Evidemment le but premier de cette opération consiste à réduire la vitesse des véhicules par le déplacement de l'axe de la chaussée, la limitation de sa largeur à 6 m et la création d'un plateau surélevé. Mais les piétons pourront surtout s'approprier un trottoir normé pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) c'est-à-dire une largeur minimale de 1,40 m (alors que certains tronçons actuels présentent parfois une largeur inférieure à 50 cm). Le parking sera aménagé. Parallèlement à cette voie, le chemin piétonnier longeant le ruisseau de Montvaux sera requalifié de la rue Jeanne d'Arc jusqu'à l'ancienne usine. L'aménagement prévu cette année constituera une première tranche de ce projet.

Comme ce programme le laisse présager, cela nous promet des vacances laborieuses. Cela ne m'empêchera pas de vous en souhaiter de bonnes sous un ciel lointain...ou sous le soleil Châtelois.

Bonne vacances à toutes et à tous.

R. Marchal

## Compte administratif

Le compte administratif 2012 (bilan des recettes réelles et des mandats émis) dégage :

**- en fonctionnement un excédent de : 265 426,29 €**

**- en investissement un déficit de : 12 774,29\*€**

Mais s'il paraît évident que les comptes sont arrêtés annuellement pour la section de fonctionnement (il ne peut y avoir de report d'une année sur l'autre), il est indispensable d'y inclure les restes à réaliser (programmes en cours de réalisation) au niveau de l'investissement.

Ces comptes font apparaître :

<b>Le déficit d'investissement 2012</b>	12 774,29* €
Les restes à réaliser 2012	
<b>- en recettes</b>	230 000,00 €
<b>- en dépenses</b>	301 307,64*€
<b>soit un déficit de :</b>	84 081,93*€

Ce dernier est équilibré par l'excédent de fonctionnement de 2012. Il reste alors la possibilité d'affecter le résultat global du compte administratif en section d'investissement soit :  
265 426,29 € – 84 081,93 € = 181 344,36 €\*

\* vous trouverez ces sommes au budget primitif

## Budget primitif

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>Dépenses</b>	
Remboursement d'emprunts	100500,00 €
Immobilisations (terrains, matériels, mobiliers, bâtiments)	12178,09 €
Déficit 2012	12774,29 €
Travaux - voiries - outillage technique	554821,27 €
Reprise des investissements 2011 non réalisés ou en cours	301307,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>981581,29 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>Recettes</b>	
FCTVA + TLE	52835,00 €
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	166174,00 €
Excédent 2012 affecté	181344,36 €
Créances diverses	9 146,00 €
Subventions	258000,00 €
Part de l'excédent de fonctionnement permettant d'équilibrer le programme d'investissement en cours	84081,93 €
Reste à réaliser 2012	230000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>981581,29€</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>Recettes</b>	
Produit des services	104000,00 €
Impôts et taxes	628521,00 €
Dotations (Etat)	424532,00 €
Produit d'exploitation	64000,00 €
Remboursements	12500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 233 553,00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>Dépenses</b>	
Charges de gestion générale	368600,00 €
Personnel	530479,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS), subventions aux associations	102300,00 €
Charges financières (intérêt des emprunts)	66000,00 €
Autofinancement des investissements	166174,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 233 553,00 €</b>

# Les délibérations du conseil

## Séance du conseil municipal du 15 janvier 2013

- Décision modificative n° 2 au budget primitif 2012
- Réalisation d'un emprunt
- Enquête publique Classement/déclassement dans la voirie communale de chemins ou parties de chemin
- Transfert du centre médico-social d'Ars-sur-Moselle
- Délégations consenties au maire
- Points divers.

## Séance du conseil municipal du 19 février 2013

- Réalisation d'aménagement de voirie dans le centre village et enfouissement de réseaux secs rue de Verdun – Mission de maîtrise d'oeuvre
- Travaux d'enfouissement de réseaux – convention France Télécom
- Rythmes scolaires – semaine de quatre jours et demi
- Modification du tableau des effectifs
- Participation employeur au contrat de prévoyance maintien de salaire
- Bibliothèque – demande de subvention balade contée
- Subvention cross Usep
- Délégations consenties au Maire
- Points divers.

## Séance du conseil municipal du 19 mars 2013

- Compte Administratif 2012
- Compte de gestion 2012
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012
- Fixation des taux des trois taxes directes locales
- Vote du budget primitif 2013
- Délégations consenties au Maire
- Points divers.

## Séance du conseil municipal du 29 avril 2013

- Classement-Déclassement de voirie communales, de chemins ruraux et classement dans le domaine privé communal
- Projet de cession de biens communaux
- Crédits scolaires 2013
- Subvention aux associations 2013
- Demande de subvention bibliothèque
- Nouvelles modalités de composition du Conseil de Communauté (Metz Métropole)
- Délégations consenties au Maire
- Points divers.

## Séance du conseil municipal du 11 juin 2013

- Décision modificative n° 1 au budget primitif 2013
- Aménagement centre village
- Demande de subvention Création d'un parking et d'un plateau surélevé rue de Verdun
- Aménagement centre village enfouissement réseaux convention URM
- Aménagement Place de l'Eglise enfouissement réseaux convention URM
- Cession de terrain Etat – droit de priorité
- Modification du tableau des effectifs
- Modification des régies de recettes communales
- Restauration périscolaire – modification de tarifs
- Délégations consenties au Maire
- Points divers.

## Plan d'occupation des sols

Comme annoncé dans le bulletin précédent la modification n°4 du POS est en cours. Les réunions avec les différents services se suivent sur un rythme soutenu pour rendre opposable cette modification courant décembre. Des enjeux et des choix importants sont à faire pour le devenir de notre commune. L'enquête publique devrait se dérouler courant octobre.

## Urbanisation

Deux programmes d'habitation en cours sur la commune devraient aboutir prochainement. Il s'agit des 21 appartements de la société Logi-Est dont les travaux devraient démarrer début septembre sur le terrain jouxtant la salle de sports.

Quant au programme de construction prévu sur le terrain de la clouterie, 11 rue de Verdun, le permis de construire a été accordé et le début des travaux devrait suivre.

## Travaux sur constructions existantes

Ces projets sont soumis à déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme. (autres que les travaux d'entretien et de réparations ordinaires).

- création d'une surface de plancher > 2 m<sup>2</sup> et < 20 m<sup>2</sup>

- transformation de plus de 10 m<sup>2</sup> de surface de plancher

- ravalement

- modification de l'aspect extérieur d'une construction

- changement de destination d'une construction entre les différentes destinations définies à l'article R. 123-9. (Les locaux accessoires sont réputés avoir la même destination que le local principal).

- modification ou suppression d'un élément présentant un intérêt patrimonial ou paysager.

# Le Schéma de Cohérence Territoriales (SCoT)

La montée en puissance de la notion de développement durable mis en avant par le célèbre rapport Bruntland et formalisé par la déclaration de Rio s'est traduite non seulement par un intérêt accru porté aux questions environnementales (développement urbain plus économe en espace, moins producteur de gaz à effet de serre...) ou d'équité et de mixité sociales mais aussi par un souci de « bonne gouvernance » qui mettait désormais l'accent sur la participation des habitants. Ce dernier point, introduit en France dès 1983, a constitué une remise en cause profonde des modes de faire publics aussi bien pour les techniciens que pour les élus.

Dans ce contexte, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a introduit les SCoT et les Plans locaux d'urbanisme (PLU) en remplacement des anciens SD (Schémas Directeurs) et POS (Plans d'Occupation des Sols).

Le SCoT est un document cadre de référence, élaboré à une échelle intercommunale.

Il présente la construction d'un projet de territoire à long terme pour les 15 - 20 ans à venir.

Le SCoT doit permettre de rendre les politiques d'urbanisme plus lisibles, dans le cadre d'une élaboration plus concertée. Il doit être partagé par l'ensemble des acteurs impliqués : les habitants et collectivités.

Il met en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de développement économique et d'équipements commerciaux, de déplacements, dans un environnement et une organisation de l'espace préservés et valorisés.

Le projet stratégique d'aménagement et de développement constitue l'élément central de cet exercice de planification.

Le SCoT prépare ainsi les conditions de vie de demain.

Le SCoT est porté par une institution pérenne qui a été créée spécialement pour son élaboration.

Le périmètre du SCoT de l'Agglomération Messine (SCoTAM) a été délimité par un arrêté préfectoral en décembre 2002.

Quatre années ont été nécessaires pour y parvenir et conduire à la création de l'établissement public en charge de l'élaboration du SCoT : le « Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoT de l'Agglomération Messine », créé par un arrêté préfectoral du 20 octobre 2006 et installé le 19 mars 2007.

Ce territoire à grande échelle couvrira le bassin de vie messin.

Il inclut 11 intercommunalités qui rassemblent 151 communes dont Châtel-Saint-Germain fait partie. Ce document d'urbanisme supérieur en cours d'élaboration devrait être approuvé en 2013.

Il s'appuie sur les espaces de projets intéressant l'agglomération messine et sur les solidarités intercommunales en vigueur ou en cours de constitution.

Les directives de planification et orientations qu'il contiendra vont concerner 377 645 habitants (2006) soit 36,5% de la population de la Moselle.

Situé au cœur économique de la Lorraine, le territoire du

SCoTAM occupe une position intéressante, proche de trois pays européens, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, où travaillent chaque jour 84 000 frontaliers lorrains. L'étendue de ce document de planification couvre un territoire d'une superficie de 1 136,330 km<sup>2</sup>.

Plus qu'un simple document d'urbanisme, le SCoT exprime un projet de territoire qui intéresse au quotidien tout habitant : trouver un logement adapté à ses attentes, se déplacer facilement vers son lieu de travail, de résidence ou de loisirs, satisfaire ses besoins d'achats au quotidien. Ce sont autant de préoccupations qu'un SCoT doit prendre en compte pour construire l'avenir du territoire.

Équilibre entre développement urbain et rural et préservation des espaces naturels et agricoles, économie de la ressource foncière, urbanisation en lien avec les transports en commun, localisation préférentielle des zones d'activités, préservation de la ressource en eau, préservation de la biodiversité sont quelques unes des problématiques phares abordées dans un SCoT.

Le schéma de cohérence aura pour vocation de fédérer les documents de planification sectoriels que sont :

- les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH),
  - les plans de déplacements urbains (PDU),
- et les schémas de développement commercial (en cours d'élaboration).

Le rôle de ces documents est la mise en cohérence transversale des politiques sectorielles en matière d'urbanisme.

Pendant la phase transitoire d'élaboration de ce schéma, le Syndicat mixte du SCoTAM assure :

- le suivi des projets de PLU des Communes,
- l'examen des demandes de dérogations pour permettre l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones.

En l'absence de schéma de cohérence territoriale opposable,

dans quelques mois, l'élaboration du POS en PLU – et peut-être en PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) - devra être compatible avec les orientations et directives contenues dans le SCoT, le PLH, le PDU et aussi avec :

la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) (article 13 de la loi Grenelle 2), les dispositions particulières aux zones de montagne, la charte du parc naturel régional, les orientations fondamentales et les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

## Effectif en hausse à la «Souris verte»

### Ecole Maternelle « La Souris Verte » :

ouverture d'une classe au 30 Juin 2013

**Ecole Maternelle** : effectif de 37 enfants

Classe de Mme Joffroy : 7 petits et 13 grands

Ouverture de poste : 8 petits et 9 moyens

**Ecole élémentaire** : effectif de 81 enfants

Classe de Madame Périllon : 10 CP + 8 CE1

Classe de M.Ziebel : 9 CE1 +12 CE2

Classe de M.Mayer : 6 CE2 +14 CM1

Classe de M.Fogelgesang : 5 CM1+17 CM2

Après une année à classe unique l'effectif de l'école maternelle a subi une belle envolée pour la rentrée 2013. De 28 élèves en Septembre 2012, ce sont 37 enfants qui seront scolarisés à la prochaine rentrée ce qui permet la réouverture de la classe fermée en juin 2012. Mais l'inquiétude se reporte sur l'école élémentaire qui va subir un report de la baisse d'effectif de l'école maternelle.

## Un vétéran G.I. reçu en mairie



Le jeudi 11 juillet dernier, nous avons accueilli en Mairie, avec une émotion certaine, un vétéran G.I. **John Elmer LOOMIS**.

En novembre 1944, avec ses camarades de la 95<sup>e</sup> division d'infanterie, il a participé aux combats sur le plateau Châtelois aux alentours du fort Jeanne d'Arc et du groupe fortifié de Guise. Il nous a raconté comment, sortant du ravin de la Mance, il a participé à certaines reconnaissances, de nuit, entre les fermes de Moscou et de Leipzig. Il faisait partie de la compagnie qui a pris de haute lutte l'abri de Moscou qui finalement est tombé au deuxième assaut. Coupé des lignes arrières, donc sans ravitaillement et après quelques jours de jeûne, il narra son épopée, en compagnie de son « buddy » (son pote), à travers le bois du Reposoir pour rejoindre Rozérieulles à la recherche de nourriture. Ils remontèrent la colline, riches d'une bouteille de vin, d'un bocal de sauce tomate, d'un chou « volé » dans un champ et quelques pommes ramassées dans un verger (sous la neige mi-novembre 1944). Ce fut un festin pour la compagnie... Puis le ton et la voix devinrent plus tremblotants pour nous annoncer que quinze jours plus tard, son buddy avait été touché à la tête par un sniper allemand. Toujours très ému, il nous a fait part des conditions difficiles des combats sous la

pluie et la neige sur un sol boueux. A son arrivée sur le plateau de Châtel, sa compagnie comptait encore environ 150 hommes. Une quarantaine de survivants a participé à la libération de Châtel le 18 novembre. Lui a été privé de ce plaisir. Atteint du « mal des tranchées (la macération des pieds dans des chaussures alourdies par la boue, la neige et transis par le froid – deuxième cause des décès des soldats après évidemment les armes) il a été rapatrié sanitaire. D'abord dirigé vers le quartier Serret à Châtel, où il a reçu les premiers soins, il a été transféré dans un hôpital de campagne près de Toul avant de rejoindre l'Angleterre puis les USA où il a subi 7 mois d'hospitalisation pendant lesquels l'ex jeune étudiant a pris le temps d'écrire son journal.

Il a été solennellement décoré de la Légion d'Honneur. Afin de renforcer l'impact de ce moment de mémoire nous avons invité trois « **gamins de Châtel** » **Honoré BARTHELEMY, Denis LEROY et Jean STOECKLIN**, pré-ados à l'époque. Ils ont largement échangé leurs souvenirs avec le G.I. mais ont surtout partagé de grands moments d'émotion.

Pour la petite histoire, John Elmer LOOMIS, est le 3<sup>ème</sup> G.I. depuis 2001 à avoir effectué un pèlerinage sur les lieux des combats, avant d'être reçu en Mairie comme il se doit.

# Enfouissement des réseaux et rénovation du lavoir



Les travaux d'enfouissement des réseaux de l'impasse du Moulin-Neuf et de l'impasse de l'église sont sur le point d'être terminés. La pose du revêtement sera effectuée début juillet.

Le lavoir du Saulcy est entrain de subir une cure de jouvence forcée. En effet la toiture menaçant de glisser, nous avons été contraints de la remplacer, mais également de consolider le mur sur lequel était posé cette charpente. Ces imprévus sont toujours désagréables pour le budget municipal.

Autres travaux en cours :

La rue de Verdun va connaître quelques perturbations de la rue Jeanne d'Arc au lavoir du centre du village. Dans un premier temps Metz Métro va remplacer la conduite d'eau pluviale et la commune poursuivra par la mise en sécurité de ce tronçon ainsi que l'aménagement du bord du ruisseau et de la place face au garage. Ces travaux entraîneront quelques nuisances. Patience.



## Journées du Souvenir à Châtel



Recueillement au cimetière de Châtel pour la Journée des Déportés, pour la commémoration du 8 mai 1945 et la journée du Souvenir Français.

Les élèves de M. Fogelgesang ont comme par le passé répondu présent pour animer les cérémonies en présence de nombreuses personnalités.



# Convivialité à Châtel détente



Les membres de Châtel détente se sont retrouvés au centre socioculturel pour la traditionnelle "grillade". Les marcheurs encadrés par Honoré se sont mis en appétit dès le matin en allant effectuer une balade autour de Saint Privat. Pendant ce temps les spécialistes du barbecue ont pris place dans le parc afin d'alimenter la nombreuse assistance en saucisses, merguez et autres brochettes. La photo de famille a conclu cette journée très amicale.

## Joyeux anniversaire

C'est entourée de trois générations, sa fille et son gendre, son petit fils et son épouse, son arrière petite fille et une voisine, que Mme Jeanne SCHWALLER, toute rayonnante a accueilli M. Robert MARCHAL et Mme PALLEZ venus lui souhaiter ses 90 printemps.



## Chorale



La Municipalité a reçu les chorales « 3 Petites Notes » de la MGEN et le Chœur d'hommes de Metz qui sont venus faire vibrer le centre socioculturel de leurs chants au grand plaisir d'un public venu nombreux.

## Bibliothèque municipale – Les animations de ce début d'année



Le lundi 28 janvier 2013, dans le cadre de son exposition sur le loup, la bibliothèque a accueilli la classe de CP-CE1 de Mme Perilhon.



Le 11 mars 2013, la classe maternelle de Mme Joffroy en visite à la bibliothèque.



Atelier origami, en attendant pâques : Le samedi 23 mars 2013, les enfants à partir de 7 ans ont participé à un atelier origami. Au programme fabrication de lapins rigolos et de petites boîtes pour ranger ses œufs de Pâques.

Le temps des histoires : Animation régulière, proposée aux enfants à partir de 4 ans. *Renseignements en bibliothèque.*



Le mercredi 20 février 2013  
Contes d'hiver et contes divers



Le mercredi 17 avril 2013  
Contes d'animaux

# La bibliothèque de Châtel récompensée



Le lundi 15 avril 2013, le Conseil général de la Moselle a réuni à Créhange près de 300 personnes à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> édition du congrès départemental des bénévoles du réseau de lecture publique.

Ce congrès, proposé à tous les bibliothécaires bénévoles ou salariés du réseau, met en lumière des équipes et des personnalités qui se mobilisent pour développer et animer leur bibliothèque.

Plus qu'un moment d'échanges et de rencontres entre les différentes bibliothèques, cette journée a aussi été l'occasion de remettre 18 prix répartis en 3 catégories.

La bibliothèque de Châtel-Saint-Germain est lauréate dans la catégorie du projet collaboratif pour son travail en partenariat avec l'IME (Institut Médico Educatif) «La Roseraie» de Jussy.

En effet, depuis 2006, les enfants de l'IME, sont invités une fois par mois à venir écouter les histoires racontées

par Claude, conteuse et bénévole à la bibliothèque. A la fin de la séance, chaque enfant repart avec le livre qu'il a lui-même choisi et dont il sera responsable jusqu'à la prochaine visite.

***Il est bon de rappeler que c'est grâce au dévouement et à l'énergie de toutes les bénévoles qui entourent la bibliothèque que les différentes animations proposées peuvent fonctionner, et il faut les en remercier.***



## Insolivres 2013, 6<sup>ème</sup> édition

Les Insolivres, manifestation d'envergure départementale, se proposent de faire sortir les livres des bibliothèques pour les emporter

dans des endroits insolites. A cette occasion, le samedi 1er juin 2013, le conteur Stéphane Kneubuhler a donné rendez-vous

à près de 80 personnes, pour une balade contée sur le site du Mont-Saint-Germain.



# Balade contée des bénévoles



Le mercredi 19 juin 2013, ce sont les bénévoles de la bibliothèque qui ont convié petits et grands à leur traditionnelle balade contée à travers les chemins du village.

## US CHÂTEL : SAISON EN DEMI-TEINTE



### Résultats convenables sans plus

Si les Seniors A se sont à nouveau illustrés dans les différentes coupes, n'échouant qu'aux portes de la finale de la Coupe de Moselle, ils ne terminent cependant qu'à la 5<sup>e</sup> place dans leur championnat de 1<sup>re</sup> Division de District, un classement pas vraiment conforme à leurs espérances de début de saison. Il est vrai qu'ils ont du faire face à une série inhabituelle de blessures, certaines de longue durée.



L'équipe B, longtemps en lice pour l'accèsion à la division supérieure, s'est effondrée dans les derniers matches et doit se contenter de la 3<sup>e</sup> place.

Les U 18, auteur d'un bon parcours, avec notamment la

meilleure attaque, sont dauphins de leur groupe, tandis que les U 17, très affaiblis sont néanmoins parvenus à boucler courageusement leur championnat.

Le club n'avait pas pu engager d'équipes U15 ni U 13 cette saison. L'école de football s'est donc concentrée sur les jeunes U 11 et U 9 qui ont participé de façon très satisfaisante aux critères d'automne et de printemps.



### Tournois et stage

A l'initiative de leur coach Fabrice Sonrier, les U 18 ont disputé en février un tournoi futsal dans la salle des sports

de Châtel. Ils ont en outre participé à un prestigieux tournoi international à Barcelone lors de la semaine de Pâques où ils se sont comportés très honorablement.



24-2-2013 : tournoi Futsal U18 dans la salle des sports de Châtel

Pendant les vacances de printemps, les U 11 et U 9 du club ont pu bénéficier d'une semaine de stage sur le stade de Châtel.

D'autre part, les éducateurs ont particulièrement apprécié cette année de pouvoir disposer de la salle des sports, ce qui a permis aux joueurs du club, et notamment aux plus jeunes, de rester actifs pendant cet hiver exceptionnellement long et rigoureux.



## Assemblée générale : sérénité, malgré des problèmes récurrents

L'A.G. statutaire du club s'est tenue le vendredi 28 juin dernier au club house du stade. Elle a confirmé une réelle stabilité, tant au niveau du comité, des entraîneurs, que de l'effectif des joueurs. Quelques renforts devraient permettre de réactiver les ambitions des 2 équipes Seniors.

Des incertitudes concernant l'école de football continuent cependant à tracasser les responsables de l'U.S., principalement pour l'entraînement et l'accompagnement des équipes U 11 et U 9. Le club va devoir impérativement trouver une solution, car il serait regrettable que ces jeunes, qui possèdent un réel potentiel et qui manifestent beaucoup d'enthousiasme, ne puissent être encadrés comme il se doit. Toutes les personnes qui pourraient s'impliquer à ce niveau voudront bien contacter le président (06 08 60 13 17) ou le responsable de l'école de foot (06 18 99 01 11).

Rappel du site internet du club : <http://us-chatel.footeo.com>



Grégory Proment, capitaine du FC Metz

sympathisant de l'U.S. Châtel  
entouré de l'entraîneur Jean-Luc Voyat  
et du président Alain Vincent



## Pétanque : challenge de la municipalité

Le traditionnel challenge de pétanque de la Municipalité, organisé par l'Union sportive, se déroulera en doublettes formées le samedi 7 septembre dans le parc du centre socioculturel.

Le tournoi est réservé aux habitants et aux membres des associations de Châtel. Les inscriptions seront prises sur place à partir de 13h30.

# Triste vide - greniers !

Pour sa quinzième édition le Vide grenier de Châtel a pris l'eau !

C'est la première année que la pluie est venue contrarier cette organisation jusqu'à présent sans faille où le facteur temps avait toujours joué au « beau fixe ». Mais c'était sans compter sur certains irréductibles Châtelois qui malgré tout ont défié la pluie une bonne partie de la journée.

Sur 200 exposants attendus environ 70 ont utilisé, tonnelle, garage, coffre de voitures etc...pour ne pas manquer les

bonnes affaires même si les clients se sont faits rares.

Comme ont dit certains, il n'a plus qu'une seule fois du matin tôt jusqu'au soir ....

C'est un coup dur pour les associations qui ont besoin de l'apport financier de cette journée dans leur budget de fonctionnement de l'année.

Quant aux organisateurs qui pendant dix jours sans relâche préparent cette journée, malgré la déception d'un rendez vous manqué ils n'ont pas perdu le moral et font déjà des projets pour 2014.



## Expo de peinture de l'atelier Châtelois

Le vernissage s'est tenu le samedi 25 mai vers 18H30 en présence des élus locaux, des présidents des associations châtelaises et d'une nombreuse assistance. Robert Marchal, maire de Châtel Saint Germain souhaite la bienvenue au public présent. Jean-Claude Wannemacher, André Tepus, président de l'Atelier Châtelois, ont remercié les personnalités présentes, représentées ou excusées. Il salua l'aide de la municipalité de Châtel.



## Cercle historique et archéologique

L'Assemblée Générale du Cercle Historique et Archéologique de Châtel Saint Germain s'est tenu le 19/04 dernier au centre socioculturel.

Une douzaine de personnes concernées se sont réunies au centre socioculturel pour remettre en selle l'association et définir de nouveaux projets autour du site du Saint Germain et la maison du Patrimoine en présence de Monsieur le Maire, la première adjointe et une conseillère municipale

Après un bref historique sur les différentes périodes qui ont caractérisé l'association en sommeil depuis 2004, Claude Lefebvre retrace les principales étapes importantes de l'évolution du site, et expose les deux volets des projets en cours :

\*Un projet éditorial

\*Une politique de visites guidées faisant suite à la création d'un site internet

Membres du bureau élus à l'unanimité :

Présidente : **Claire GIRY**

Premier Vice-Président : **Kevin KAZEK**

Second Vice-Président : **Julien TRAPP**

Secrétaire : **Stéphane GERARD**

Secrétaire adjoint : **David CABANES**

Trésorier : **Claude LEFEBVRE**

Trésorier adjoint : **Jacques GUILLAUME**

**(Toute personne intéressée par l'association peut s'adresser à la Mairie)**

**Date à retenir : Journée du Patrimoine 15 septembre 2013 Visite guidée du site et de la maison du Patrimoine ( rendez vous à 14h30 à la mairie)**



## 27 mars 2013 : cross USEP de Châtel

Le cross par équipes de 3 organisé par l'USEP de Châtel St Germain s'est déroulé mercredi 27 mars. 110 élèves du cycle 3 de la circonscription de Montigny-les-Metz ont bravé le froid pour parcourir 1300 m pour les CE2 et 1800 m pour les CM. A l'issue des

courses par équipes dans le secteur du gymnase, coupes et médailles leur ont été remises par M. Marchal, le maire, M. Gamel, conseiller pédagogique en E.P.S. et par M. Bourhoven, animateur sportif de la commune. Le premier de chaque course ainsi que les

trois premières équipes ont été récompensés par des coupes et des médailles. A l'issue des courses un goûter bien mérité a été offert par la mairie de Châtel-St-Germain. Un grand bravo à tous les participants, qui ont couru par un temps glacial.

### Le classement s'établit comme suit:

**CE2 filles** : 1<sup>ère</sup> : Ancel Anaïs (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup> : Châtel 1 ; 2<sup>ème</sup> : Corny; 3<sup>ème</sup> Ars/Moselle

**CE2 garçons** : 1<sup>er</sup> : Anstett Emilien (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup> : Moulins les Metz 2 ; 2<sup>ème</sup> : Moulins les Metz 1 ; 3<sup>ème</sup> : Châtel 1

**CM1 filles** : 1<sup>ère</sup> : Quentin Antonia (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup> : Ars/Moselle 1 2<sup>ème</sup> : Moulins les Metz 1; 3<sup>ème</sup> : Châtel

**CM1 garçons** : 1<sup>er</sup> : Perrin Julien (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup> : Châtel ; 2<sup>ème</sup> : Moulins les Metz 1 ; 3<sup>ème</sup> : Ars/Moselle 1

**CM2 filles** : 1<sup>ère</sup> : Escande Camille (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup> : Moulins les Metz ; 2<sup>ème</sup> : Châtel ; 3<sup>ème</sup> Ars/Moselle 2

**CM2 garçons** : 1<sup>er</sup> : Lequy Jules (Châtel) Par équipes : 1<sup>ère</sup>: Châtel 1 ; 2<sup>ème</sup> : Moulins 2 ; 3<sup>ème</sup> : Châtel 3



# Ecoles

La classe de CM1-CM2 a remporté le tournoi USEP de badminton qui s'est déroulé le 28 mars entre plusieurs écoles, au gymnase de la commune. Laurent Bourhoven, animateur sportif, avait activement participé à l'entraînement des élèves, en collaboration avec le maître.



Le 11 juin, lors de la journée-rencontre U.S.E.P. de minihand à Ars-sur-moselle, la classe de CM1-CM2 s'est classée deuxième sur 16 classes à l'issue des matchs et des questionnaires sur le sport.

- le challenge de mini-hand «Krumboltz» à Montigny-les-Metz le 26 juin 2013 en présence d'Olivier Krumboltz ancien entraîneur de l'équipe de France féminine.  
Classement par école: Châtel 3ème

D'autres rencontres ont eu lieu:  
le 13 avril 2013 mini-hand CM1 à Novéant  
le 20 février 2013 mini-basket CE2 à Novéant



Challenge de natation à Ars sur Moselle pour les CE1 et CE2 de l'école élémentaire

# 1er juin 2013 : fête des écoles



Le 1er juin a eu lieu la traditionnelle fête de l'école élémentaire, dans la salle du centre socioculturel. M. le maire, ses adjoints et M. Birbandt, inspecteur de la circonscription de Montigny-les-Metz, nous ont fait l'honneur d'assister au spectacle. Petits et grands ont interprété avec justesse les chants appris dans l'année. Le cours préparatoire et les CM1-CM2 ont dansé et plusieurs élèves ont interprété un morceau avec l'instrument dont ils jouent : guitare, piano et violon. A l'issue du spectacle, l'association des parents d'élèves avait préparé un barbecue qui a eu un grand succès. Un grand merci aux parents qui se sont impliqués dans la préparation du repas : les fonds récoltés servent à financer des activités ou achats pour l'école élémentaire et maternelle.

# Prix ambassadeur ELA

Un élève de la classe de CM1-CM2, Hadrien Lehmann-Herfort, a représenté notre école à la 8<sup>e</sup> cérémonie du Prix Ambassadeur E.L.A. (association européenne contre les leucodystrophies) qui a eu lieu le 7 juin à Paris, au théâtre Marigny. Ce prix récompense les écoles, collèges et lycées qui se sont

le plus mobilisés pour soutenir l'association. Il y a rencontré le président d'ELA : M. Guy Alba, le parrain d'E.L.A. : Zinédine Zidane, mais aussi des sportifs comme Stéphane Diagana et des artistes comme Gad Elmaleh. Sur la photo, Hadrien est au premier rang (3<sup>e</sup> élève en partant de la gauche).



Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont couru début avril 2 cross U.S.E.P., l'un à Moulins-Metz, l'autre à Ars-Sur-Moselle, tous deux au profit de l'association E.L.A, dans le cadre de la campagne : «Mets tes baskets et bats la maladie». Les fonds récoltés (1€ par élève) ont été reversés à l'association.

De plus ils ont ramené des médailles : Jules L. (CM2) et Julien P. (CM1) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du cross CM2 garçons ; Camille D. : 1<sup>ère</sup> du cross CM 2 filles.

## 13 juin 2013 : zoo d'Amnéville



Le 13 juin, les quatre classes de l'école élémentaire sont allées visiter le zoo d'Amnéville. Dans ce zoo vivent une grande quantité d'espèces dont certaines rares, comme les lions blancs, tigres blancs, gorilles, rhinocéros... Les élèves, parents accompagnateurs et enseignants ont particulièrement apprécié les spectacles : la complicité des otaries nageant avec leur dresseur ; l'histoire imaginaire

du dieu Rapax mêlant des guerriers, cavalières et des dizaines de superbes rapaces nocturnes et diurnes ; les magnifiques perroquets aras multicolores à vélo ou jouant au basket ; le nourrissage des manchots, aussi à l'aise dans l'eau que patauds sur terre. Ce fut une très belle visite dont chacun a gardé un très bon souvenir.

# Amicale Post Scolaire : temps forts de l'APS

## **En février:**

Sacrifiant à la tradition les enfants des Mercredis-Loisirs ont tiré les rois.

Répondant à l'invitation de l'Amicale Post-scolaire les enfants sont venus fêter Carnaval. En raison des conditions défavorables de la météo les animateurs proposèrent des jeux et danses en salle puis chacun dégusta les traditionnels beignets.



## **En mai :**

C'est dans une bonne ambiance qu'une quarantaine de personnes se retrouvèrent le 1<sup>er</sup> mai pour participer au rallye-promenade du 1<sup>er</sup> mai. Chaque équipage usa de toute sa perspicacité pour trouver son chemin et la réponse aux énigmes que leur avait concoctées Pierre Joppin et ce fut l'équipage Stéphane Goulet qui remporta l'honneur de préparer le rallye 2014.



## **En juin :**

Cattenom : Les enfants de l'Amicale Post-scolaire de Châtel ont participé à la Fête des enfants organisée à Cattenom par la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle en partenariat avec le Conseil général. Ils apprécièrent les ateliers-jeux que leur proposèrent les équipes d'animation et assistèrent à une représentation du cirque Gones « Wunderbar », spectacle dynamique et très visuel qui est un clin d'œil au cirque traditionnel. Cette journée se termina par un goûter offert.



## **Feux de la St Jean :**

Les Châtelois sont venus en nombre se réchauffer près du bucher de la St Jean pour voir brûler le mannequin mais surtout pour applaudir le spectacle pyrotechnique proposé par l'Amicale en partenariat avec la Municipalité.



## **Fête d'été :**

Devenue une tradition, cette manifestation bénéficia d'un temps clément et dès midi nombreux furent les Châtelois qui profitèrent d'une animation non-stop jusque 23 h: Trompes des Alpes, Fakir, démonstration d'Aïkido, Hip Hop, Modern'Jazz, Karine et Bigoudi sans oublier les jeux, la promenade à cheval ou poney et l'animation musicale avec Stan et ses musiciens. Chacun profita de ce moment de détente sous le soleil.



# La transition énergétique

***C'est le passage en douceur d'un type d'économie basée sur des énergies fossiles non renouvelables, vers un bouquet énergétique basé sur des énergies renouvelables, propres, sûres et décentralisées et surtout sur une meilleure efficacité énergétique.***

***La conférence nationale sur le développement durable au mois de septembre dernier, a abordé comme thème principal, le sujet de la transition « écologique et énergétique », et un débat national au mois de novembre a prévu des débats régionaux dès le mois de février de cette année.***

## **le débat sur la transition énergétique en région lorraine**

Le débat sur la transition énergétique (DRTE) s'est déroulé en Lorraine du 22 février au 14 juin 2013 dans le cadre du processus proposé par l'Etat à savoir un débat régionalisé, ouvert à tous et ayant vocation à discuter des changements que notre société devra opérer afin d'aller vers une économie décarbonée répondant aux enjeux planétaires de changement climatique, de solidarité et aux enjeux nationaux d'indépendance énergétique, de santé ou encore de lutte contre la précarité énergétique.

Au niveau lorrain, l'ouverture du débat a coïncidé avec l'approbation du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE). Le Conseil Régional en tant qu'organisateur du débat lorrain a ainsi fait le choix d'utiliser ce processus de débat pour faire connaître largement les orientations du SRCAE et discuter ouvertement des solutions à mettre en œuvre concrètement pour atteindre les objectifs fixés par le schéma.

En outre, dans la perspective de l'élaboration des programmes opérationnels 2014-2020 du FEDER, ces réunions ont également eu officiellement vocation de consultation des acteurs lorrains sur ce processus.

### **Déroulé du débat et bilan quantitatif**

Le débat régional s'est articulé autour, d'une part, des réunions organisées par le Conseil Régional en partenariat avec l'ADEME et des territoires volontaires porteurs de Plan Climat Energie territoriaux, et d'autre part, d'initiatives de collectivités, d'organisations professionnelles, d'entreprises et d'associations.

Les acteurs lorrains se sont largement appropriés le débat national sur la transition énergétique et ont organisé 70 événements dont les journées de l'énergie des 29 et 30 mars, des conférences ou des réunions-débat.

Il convient de souligner l'investissement du monde associatif et en particulier du réseau des Espaces Info Energie et de la fédération Mirabel-Lorraine Nature Environnement qui a co-organisé plusieurs événements et a procédé à

une enquête auprès de 700 citoyens sur Internet.

Ces réunions régionales se sont articulées autour de plusieurs temps forts avec des présentations d'experts, dans un souci de disposer de bases communes avant d'ouvrir le débat, des témoignages des pionniers lorrains de la transition énergétique, pour illustrer concrètement ce qu'elle peut être et des temps d'échange et de débat très long (moitié des réunions).

### **Les chiffres clés du débat régional lorrain :**

- ✿ 70 événements sur l'ensemble du territoire (CRL, énergéticiens, CG 54, Pays Barrois, Ville de Metz, SCOT des Vosges Centrales, EIE, MEDEF...), dont 20 visites dans le cadre des journées de l'énergie, 40 réunions d'information ou de débat labellisées DNTE, Semaine du Développement Durable ou non labellisées et 10 réunions organisées par le Conseil Régional de Lorraine (CRL),
- ✿ 1450 participants aux réunions organisées par le CRL,
- ✿ 110 intervenants mobilisés comme experts, témoins ou lanceurs de débat,
- ✿ 30 contributions écrites reçues par le CRL,
- ✿ 300 propositions concrètes issues des réunions du CRL et des contributions écrites.

L'ensemble des documents produits a été mis à disposition des Lorrains sur le site Internet du Conseil Régional : présentations, comptes-rendus thématiques, contributions écrites, tableau des 300 propositions.

**[www.transitionenergetique.lorraine.eu](http://www.transitionenergetique.lorraine.eu)**

Parmi les nombreux thèmes débattus et la multiplicité des propositions, « la Sobriété et l'efficacité dans les bâtiments ».

L'ensemble des acteurs réclame un plan de rénovation énergétique massif des bâtiments. Il faut un changement d'échelle et une généralisation de ces rénovations mais à quel niveau de performance énergétique ?

\*D'un côté, la majorité des acteurs se range sur une approche progressive de rénovation, par étape, faisant monter la performance énergétique globale rapidement mais par petits paliers.

\*De l'autre, les pionniers de la transition énergétique prônent une rénovation a minima au niveau BBC pour optimiser les gains sur la facture d'énergie, tout en évitant dans les 20 ou 30 ans à venir d'avoir à retoucher l'enveloppe du bâtiment. Les experts de l'énergie soutiennent cette position car l'approche progressive devrait buter sur des seuils et ne pas atteindre les objectifs de réduction des consommations nationales tout en coûtant globalement plus cher en investissement. Le SRCAE lorrain porte cette exigence de viser des rénovations BBC mais n'est pas prescriptif.

Les approches exemplaires des pionniers montrent que, dans certaines conditions, ce niveau d'exigences est ac-

ceptable et même rentable, aussi à défaut de consensus sur le niveau minimum de performance énergétique à atteindre, les propositions issues du débat visent surtout à rendre généralisable une rénovation exigeante par un ensemble de démarches permettant l'abaissement des coûts, la garantie des résultats et un financement adapté.

### **En particulier, il est proposé de :**

- Promouvoir massivement la rénovation des logements et des bâtiments.

- Massifier les rénovations par le développement d'opérations collectives ou territoriales intégrant toute la panoplie d'outils « accélérateur » : économies d'échelles par l'approche collective, conseil indépendant et accompagnement technique et pédagogique, tiers de confiance, tiers financeur, contrôle du résultat, garantie de performance, formation aux bons gestes.

- Accélérer la formation des entreprises du bâtiment pour qu'elles développent une offre de rénovation de qualité, adaptée aux enjeux de la transition énergétique.

Comme les autres régions du Grand Est, la Lorraine est soumise à une rigueur climatique plus importante que la moyenne nationale alors même que le bâti est globalement moins performant. Ce handicap rend encore plus nécessaire qu'ailleurs les efforts de rénovation énergétique.

Toutefois, à plus court terme, l'échéance de 2020 est perçue comme trop proche pour atteindre une grande partie des objectifs arrêtés dans le SRCAE lorrain et notamment ceux en matière de rénovation des bâtiments.

La période 2014 – 2025 sera donc capitale pour engager la transition énergétique et passer le cap des freins psychosociologiques. Sur ce point les acteurs sont unanimes pour appeler à un grand chantier d'information, de sensibilisation et de formation qui devra intégrer les enjeux et les bases communes de la transition énergétique.

### **Quels coûts, quels bénéfices et quels financements de la transition énergétique ?**

Les acteurs lorrains s'accordent à dire que les bénéfices liés aux économies sur les factures d'énergie et les bénéfices indirects liés à l'amélioration de la qualité de l'air et donc de la santé sont prévisibles mais à des échéances non connues précisément. Cette incertitude sur le « quand » est un frein majeur pour déclencher le passage à l'acte ou le changement de comportement.

Le débat apporte une nuance avec deux tendances distinctes :

- pour les ménages modestes, les petites communes, les industries énergivores, l'augmentation du prix de l'énergie est perçue comme une menace forte sur leur budget ou leur compétitivité,

- pour les autres acteurs, même s'ils partagent la perspective, l'impact potentiel est plus diffus et la transition énergétique n'est pas perçue comme une priorité dans le contexte économique actuel en tout cas.

Seul, le logement a fait l'objet d'une analyse coûts /bénéfices lors du débat lorrain : la facture énergétique en 2005 s'élève à 1,5 Mds€ et, selon les projections d'augmentation du prix des énergies de la dernière décennie, elle pourrait s'élever à 3,8 Mds€ en 2020, soit un passage de 2,7% du PIB à 6 %. En 2022, la moitié des ménages occupant une maison « moyenne » du point de vue thermique se retrouverait en situation de précarité énergétique. A l'inverse, si les objectifs du SRCAE sont atteints (rénovation de 20% au niveau BBC du bâti et 30% des logements sociaux), cela générerait entre 14 et 16 Mds€ de travaux et mobiliserait plus de 15 000 emplois directs en Lorraine.

Face à ces données, la majorité des acteurs se sent démunie : comment rendre faisable des rénovations de l'ordre de 50 000 à 60 000 € à des ménages modestes mais également pour les ménages « moyens ». Pour autant, il est souligné que d'ores et déjà le coût des factures impayées augmente et donc le coût de la prise en charge sociale pour la collectivité.

Aussi, avec la question générale d'acculturation à la transition énergétique, c'est le point central du débat : comment rendre économiquement acceptable la transition énergétique ?

La principale proposition des acteurs lorrains consiste à donner un signal prix aux énergies à la fois progressif et significatif.

Subventions – crédit d'impôts

Si les débats ont assez peu porté directement sur les questions de financement public, il est apparu que certains travaux et énergies nécessitent encore des aides directes qui peuvent prendre, selon les publics, la forme de subventions ou de crédits d'impôts.

Trois demandes concrètes ont été formulées :

- la poursuite du fonds chaleur pour aider le développement de la chaleur renouvelable.

- la mise en place d'outils nouveaux concernant le pré-financement des travaux des ménages modestes (avances) et la garantie ou le cautionnement des emprunts pour les ménages ou les entreprises.

- la création de crédits d'impôts spécifiques à l'efficacité énergétique dans les entreprises.

Le débat n'est pas clos et le Conseil National de la transition énergétique procédera à une synthèse nationale en vue de la préparation par le gouvernement d'une loi de programmation sur la transition énergétique qui sera discutée à l'automne au Parlement. Le Conseil Régional quant à lui a prévu d'élaborer un programme opérationnel pour la période 2014-2020. Il n'est pas nécessaire d'attendre ces décisions pour engager ses propres réflexions, voire des travaux :

des agences locales de l'énergie et du climat ont été mises en place pour l'information et le conseil, notamment l'ALEC du Pays Messin :

**[www.eie-lorraine.fr](http://www.eie-lorraine.fr), tél. 03 87 50 82 21.**

# Repas des Aînés



Le rendez vous est incontournable, le repas des aînés de Châtel est toujours apprécié par les participants chaque année plus nombreux.

175 personnes ont honoré la municipalité de leur présence, les « nouveaux » aînés de l'année 1948 ont été nombreux à participer cette année.

Cette journée est organisée par le CCAS, le choix du traiteur, du repas et de la musique est à attribuer à ses membres.

La décoration des tables est à attribuer à Mmes Pallez première adjointe, Doron et Vahl conseillères municipales, ce sont elles avec les membres du CCAS et des conseillères municipales qui mettent les tables en place la veille du repas au centre socioculturel.

Le repas fut de qualité et Patrice le chef de l'Assiette du Mineur de Sainte-Marie-aux-Chênes était content de voir que sa cuisine était appréciée.

L'ambiance est toujours conviviale, beaucoup de danseurs prouvent que les aînés de Châtel sont bien dynamiques car la piste de danse ne désemplit pas, les musiciens de l'orchestre Dany Gardner connaissent les airs préférés de leur public».

## Les difficultés du SITHD (Syndicat Intercommunal pour le Très Haut Débit)

Que de difficultés pour faire avancer les travaux de la fibre optique. C'est une fois que l'ouverture des plis effectuée que la commune de Corny s'aperçoit qu'il possède encore une convention avec la société Numéricâble! Que dire? Toujours est il que l'appel d'offres est devenu caduque et qu'une délégation de service public doit être relancée. Que de temps perdu.

Puis deuxième coup de théâtre, la commune de Marly vend ses réseaux à la société Numéricâble alors que le transfert des fourreaux et réseaux font partie intégrante des biens du syndicat. La préfecture a déposé un recours au tribunal administratif pour que la délibération prise par Marly sur la vente des réseaux soit annulée.

Marly proposa donc au syndicat d'effectuer la même opération avec Numéricâble. En cas de refus des communes adhérentes, elle menaçait de sortir du SITHD. Ces communes adhérentes ont bien sûr refusé cette proposition, ne voulant pas se retrouver dans la même situation que Marly et en conflit avec la préfecture.

Au conseil syndical du 21 juin la commune de Marly a demandé sa sortie du syndicat. Le conseil a refusé cette sortie par 7 voix contre, 2 abstentions et 2 voix pour.

Suite à différents articles parus dans le RL et notamment celui du 6 juillet qui ne reflétait pas la réalité de la situation, les communes adhérentes ont demandé un droit de réponse. Ce droit de réponse est paru le 11 juillet et précise bien qu'à ce jour les communes de Corny et Marly font toujours parties du SITHD.

A suivre ...

# Association des parents de Châtel - vide jardin

## Une association au service de tous les enfants de Châtel

L'Association des parents de Châtel est née en avril de l'année dernière. Elle a pour objet de contribuer au financement de projets éducatifs et/ou de loisirs en faveur des écoles et des enfants scolarisés dans la commune. Très rapidement de nombreux parents et aussi des grands-parents – car les grands-parents sont aussi des parents – l'ont rejoint pour représenter aujourd'hui une quarantaine de familles et une cinquantaine d'enfants.

Pour l'année scolaire passée, après le Forum des Associations en octobre, le 18 novembre les membres de l'association ont eu la chance d'organiser aux côtés de Mmes Pallez, Rasseneur, Doron, Chaynes, de M. Schmitt... la Bourse aux jouets. Ce passage de flambeau s'est fait de la meilleure des façons possibles. Tous les petits trucs et petits conseils leur ont été donnés. La bourse a été un succès avec pas moins de 42 exposants. Elle aussi est organisée au profit des enfants des écoles et entre donc pleinement dans l'objet de l'association.

Le premier vide-jardin, organisé le 21 avril, a été un véritable succès. Une douzaine d'exposants étaient présents - dont beaucoup n'avaient plus rien à vendre bien avant midi - ainsi que Alexandre Loison, le maître composteur de la Communauté d'agglomération de Metz Métropole. Les enfants du périscolaire ont réalisé de nombreux objets qui ont été vendus à leur profit. En plus de la municipalité, divers commerçants nous ont grandement aidé dans l'organisation de cette

manifestation. Enfin, le barbecue qui suivait la fête de fin d'année de l'école primaire, a été une réussite au-delà des espérances. Une cinquantaine de parents étaient attendus et finalement ce sont plus de cent-cinquante parents et enfants qui ont participé à ce moment de convivialité !

Toutes ces manifestations ont permis à l'association de financer cette année plus de 60 % du prix des billets d'entrée des enfants de la maternelle pour leur sortie au zoo d'Amnéville et un vidéo-projecteur informatique d'une valeur proche de 500 € pour les enfants de l'école primaire.

**Le prochain rendez-vous de l'association est la prochaine bourse aux jouets qui se tiendra le dimanche 17 novembre 2013.**



## Agendas

**Samedi 7 Septembre** : Tournoi de pétanque de la Municipalité organisé par l'U.S Châtel dans le parc du centre socioculturel

**Dimanche 8 Septembre** : La Châteloise, organisée par la municipalité et le Club Vosgien de Metz, marche familiale à la découverte des sentiers de randonnée départ libre à partir de 8h au centre socioculturel et découverte du sentier botanique

**Dimanche 15 Septembre** : Visite guidée du site historique dans le cadre de la journée du Patrimoine (RDV devant la mairie à 14h30)

**Samedi 28 Septembre** : soirée théâtre « Espace menacé » au centre socioculturel

**Samedi 5 et dimanche 6 Octobre** : Exposition de peinture au Lavoir organisé par l'Atelier Châtelois

**Samedi 19 octobre** : Assemblée générale de Châtel Détente

**Lundi 11 Novembre** : Repas de l'UNC

**Dimanche 17 Novembre** : Bourse aux jouets au centre socioculturel

**Samedi 23 Novembre** : repas dansant organisé par l'Amicale Post Scolaire

**Vendredi 6 Décembre** : marche et soirée au profit du Téléthon au centre socioculturel

## Information

M. et Mme Auvrard nous quittent. La boulangerie de Châtel est fermée depuis le 14 juillet.

La réouverture avec un nouveau couple de commerçants est prévue après le 15 août.

## SCL Tennis : nouvelle saison toujours aussi active

La saison sportive du club de tennis de Châtel s'achève pour la période estivale et reprendra en septembre pour terminer cette nouvelle saison toujours aussi active.

Le nombre de 150 adhérents a été dépassé et marque une nouvelle augmentation des inscrits en dépit du climat morose qui perdure.

Sur le plan sportif, 22 équipes ont été engagées au cours de la saison 2013. Les résultats dans l'ensemble restent honorables et il importe de remercier tous les joueurs et joueuses qui ont donné de leur temps dans les différentes compétitions. Les championnats jeunes prennent de l'importance avec une équipe inscrite dès la catégorie 09/10 ans. Chaque saison passée voit les progrès sensibles réalisés par les jeunes et nombre d'entre eux aujourd'hui ont obtenu un classement. Outre les 09/10 ans, félicitons également les jeunes joueurs en 11/12 ans et 13/14 ans qui se sont bien défendus souvent contre des adversaires nettement supérieurs.

La saison 2013 a vu se confirmer la tenue de trois tournois. Le tournoi interne en hiver et réservé aux membres du club ; le tournoi open de printemps dont le nombre de participants est volontairement limité à 210 eu égard à la présence d'un seul court couvert. Ce tournoi connaît toujours un grand succès et marque les sportifs par la convivialité qui règne au club. Enfin, le tournoi jeune qui rassemble plus de 100 participants dans 5 catégories d'âges différentes.

Belles réalisations pour ces épreuves qui sont conduites de main de maître par Vincent, le moniteur de tennis.

Le club a également organisé la 4<sup>e</sup> journée porte ouverte sous un ciel capricieux mais qui a rassemblé tout de même plus de 100 personnes autour de nombreuses activités et d'un barbecue.

La saison de l'école de tennis qui comprend près de 60 enfants s'est achevée par une fête le 22 juin et qui a réuni tous les enfants et leurs parents. Après le passage de balles pour tous les jeunes de l'école, les parents ont pu également profiter des courts de tennis pour se mesurer aux enfants.

Destiné aux adhérents, le club a organisé en mars un repas au centre socio-culturel où étaient présents près de 150 personnes réunies autour d'un menu lorrain et avec une animation musicale assurée par Jean.

Enfin, au cours de cette saison, le club a participé également à plusieurs animations du comité d'animation de la commune dont le téléthon et le vide grenier.

Sachez que le club est ouvert encore toute la saison d'été et qu'il est possible de s'inscrire pour les mois restants jusqu'en septembre à un tarif préférentiel. Le club donne aussi rendez-vous à tous les adhérents et celles et ceux désirant pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition en septembre pour les inscriptions de la saison 2014.

Merci à tous les membres bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club et participent activement à toutes les manifestations. Merci à Vincent et Boris les enseignants qui apportent leur pédagogie et leur gentillesse et un enseignement de qualité non seulement aux enfants de l'école de tennis mais également à tous les adultes qui suivent les cours et entraînements.

